

INSCRIPTIONS

DANS LES ECOLES DE VALENCIENNES

Rentrée scolaire 2018/2019

Du 03 avril au 04 mai 2018

Le service Education de la ville de Valenciennes est à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h.

HORAIRES D'AFFLUENCE DU PUBLIC – PERIODE D'INSCRIPTION											
LUNDI		MARDI		MERCREDI				JEUDI		VENDREDI	
M	AM	M	AM	M		AM		M	AM	M	AM
8h15/12h	13h15/17h	8h15/12h	13h15/17h	8h15/9h30	9h30/12h	13h15/14h30	14h30/17h	8h15/12h	13h15/17h	8h15/12h	13h15/17h
Très forte		Moyenne		Faible	Forte	Faible	Forte	Moyenne		Faible	

En raison d'une contrainte avérée et selon les disponibilités du service, un rendez-vous en semaine ou le samedi matin pour effectuer vos démarches pourra vous être proposé en contactant le 03.27.22.59.51 ou le 03.27.22.59.00.

Vous habitez Valenciennes et votre enfant doit être scolarisé pour la première fois dans une école publique de Valenciennes. Pour cela il vous suffit de vous présenter au service éducation.

✓ **Photocopies obligatoires à fournir :**

- du livret de famille,
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- de l'avis d'imposition 2017,
- du carnet de santé avec les vaccins à jour,
- de la dernière attestation CAF,
- de l'attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires,
- du jugement de divorce en cas de séparation.

✓ **Documents à compléter sur place :**

- Le dossier d'inscription,
- L'autorisation parentale pour l'utilisation du droit à l'image,
- L'autorisation parentale des personnes à contacter en cas d'urgence et autorisés à récupérer l'enfant.

Aucune démarche n'est à effectuer si votre enfant entre en classe préparatoire (CP) après avoir effectué une scolarisation en maternelle à Valenciennes.

MAIRIE DE VALENCIENNES

Place d'Armes - BP n° 90339

59304 VALENCIENNES CEDEX

Service Education : 03.27.22.59.51



**Ville de
Valenciennes**